

AMPLITUDE SURGICAL

Société Anonyme

11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2018

MAZARS
Le Premium
131 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

DELOITTE & ASSOCIES
Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

AMPLITUDE SURGICAL

Société Anonyme
11 cours Jacques Offenbach
26000 VALENCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée générale de la société AMPLITUDE SURGICAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AMPLITUDE SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des goodwill – tests de valeur**Risque identifié**

Dans le cadre de sa création et de son développement, le Groupe a effectué des opérations de croissance externe ciblées, et donc reconnu plusieurs goodwill. Ces goodwill, qui correspondent, au cas présent, à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et des passifs à la date d'acquisition, ont été alloués à deux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), définies en fonction des zones géographiques d'implantation du Groupe, soit le marché français et les marchés internationaux (cf. notes 3.4 et 16 de l'annexe des comptes consolidés).

La Direction s'assure, lors de chaque exercice, que la valeur comptable de ces goodwill, figurant au bilan pour un montant de 95,7 millions d'euros, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre, ainsi que le détail des hypothèses retenues, sont décrites en note 3.4 de l'annexe des comptes consolidés. La valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus des groupes d'actifs composant les deux UGT.

La détermination de la valeur recouvrable des goodwill, qui représentent un montant particulièrement significatif, fait appel à une part de jugement importante de la Direction, s'agissant, notamment, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué. Nous avons donc considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des groupes d'UGT et la cohérence de la détermination de cette valeur avec la façon dont les projections des flux de trésorerie ont été déterminées pour la valeur d'utilité ;
- la cohérence des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction, telles qu'elles ont été présentées au conseil d'administration dans le cadre des processus budgétaires ;
- la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et les consensus des principaux acteurs ;
- le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés de l'activité en vérifiant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des groupes d'UGT permettaient d'approcher le taux de référence pour ces groupes d'UGT. De ce fait, nous nous sommes appuyés sur nos experts en Évaluation ;
- le calcul et la pertinence du test de sensibilité sur la valeur d'utilité, effectué par la Direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Évaluation des stocks d'en-cours et produits finis

Risque identifié

Les stocks du Groupe figurent au bilan consolidé au 30 juin 2018 pour un montant brut de 52,4 millions d'euros, déprécié à hauteur de 2,8 millions d'euros. Ils sont constitués principalement par des encours et des produits intermédiaires et finis, valorisés selon leur coût de production et dépréciés en fonction des ventes historiques (cf. notes 3.9 et 18 de l'annexe des comptes consolidés).

Du fait de la nature de l'activité, le Groupe met à la disposition des hôpitaux et cliniques des prothèses chirurgicales de différentes tailles (obligation réglementaire) pouvant conduire à des cycles de rotation longs pour les tailles atypiques. En complément, les pièces de rechange des instruments de pose (ancillaires) sont stockées afin que le Groupe puisse être en mesure de répondre à leur remplacement.

Les règles de dépréciations de la société se basent sur des critères de rotation et de caractère re-stérilisable ou non des implants finis. L'appréciation du pourcentage de dépréciation en fonction du nombre de mois de ventes en stocks requiert un jugement de la société dans un contexte de croissance rapide des ventes, tant en France que sur des territoires nouveaux.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation de certaines références, correspondant au prix de vente attendu par le Groupe, soit inférieure à leur coût de fabrication et donc un risque de surévaluation des stocks de produits intermédiaires et finis.

L'appréciation du caractère re-stérilisable ou non des implants finis peut évoluer, notamment en fonction des changements dans les normes qualités.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont, par nature, dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations de la Direction du Groupe.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier ainsi les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ou ayant une durée de vie limitée ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- approché le calcul de la dépréciation à travers une double hypothèse portant sur le caractère re-stérilisable ou non des implants (Hyp1 : 100% des implants sont re-stérilisables ; Hyp2 : 100% des implants sont non-re-stérilisables) ;
- identifié, à partir d'une requête informatique, les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation, lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré d'achat ou à leur coût de production.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société AMPLITUDE SURGICAL par l'assemblée générale du 21 décembre 2011, pour le cabinet MAZARS, et du 9 décembre 2015, pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES.

Au 30 juin 2018, le cabinet MAZARS était dans la 7^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet DELOITTE & ASSOCIES dans la 3^{ème} année, dont, respectivement, 4 et 3 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Villeurbanne et Lyon, le 30 octobre 2018

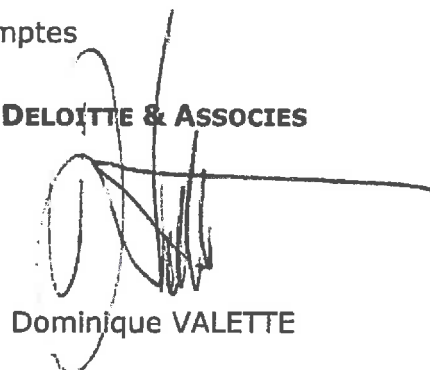
Les commissaires aux comptes

MAZARS



Pierre BELUZE

DELOITTE & ASSOCIES



Dominique VALETTE

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Annexe

BILAN CONSOLIDÉ COMPARE

Actif

En milliers d'euros	Note	30-juin-18	30-juin-17
<i>Goodwill</i>	16	95 670	92 491
<i>Immobilisations corporelles</i>	17	39 877	39 125
<i>Immobilisations incorporelles</i>	16	27 020	16 926
<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>		690	664
<i>Actifs d'impôt différé</i>	15	10 125	10 086
Total des actifs non courants		173 381	159 292
<i>Stocks</i>	18	49 726	45 300
<i>Créance d'impôt courant</i>	19	4 309	3 537
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	19	17 518	21 204
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	20	29 436	41 627
Total des actifs courants		100 989	111 669
Total des actifs		274 370	270 961

Passif

En milliers d'euros	Note	30-juin-18	30-juin-17
<i>Capital social</i>	21	469	469
<i>Prime d'émission</i>		146 686	146 686
<i>Autres réserves</i>		-42 058	-31 389
<i>Éléments constatés directement en capitaux propres</i>		-59	-160
Résultat net part du groupe		-9 446	-12 052
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		-910	-419
Total des capitaux propres		94 682	103 136
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	115 354	117 262
<i>Instruments dérivés passifs</i>	24	322	505
<i>Engagements de retraite</i>	25	484	445
<i>Provisions pour risques et charges nor.</i>	26	15 596	13 925
<i>Passifs d'impôt différé</i>	15	1 042	821
<i>Autres passifs non courants</i>	27	10 833	80
Total des passifs non courants		143 633	133 038
<i>Découverts bancaires</i>	5 & 23	47	17
<i>Dettes financement Factor</i>	5 & 23	840	1 793
<i>Emprunts et dettes financières</i>	5 & 22	6 890	2 596
<i>Passifs d'impôt courant</i>			1
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	27	28 229	28 631
<i>Provisions pour risques et charges</i>	26	48	1 749
Total des passifs courants		36 055	34 787
Total des passifs et des capitaux propres		274 370	270 961

COMPTE DE RESULTAT COMPARE

En milliers d'euros	Notes	30-juin-18 12 mois	30-juin-17 12 mois
<i>Chiffre d'affaires</i>	8	100 336	93 356
<i>Production stockée et immobilisée</i>		14 345	8 054
<i>Consommations de matières premières, m/ses et autres approv.</i>		-21 365	-16 610
<i>Achats de sous-traitance</i>		-11 320	-9 871
<i>Autres achats et charges externes</i>	9	-35 235	-34 242
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		-1 206	-1 153
<i>Charges de personnel</i>	10	-26 609	-23 432
<i>Dotations aux amort. & provisions, nettes de reprises</i>	11	-12 992	-13 328
<i>Autres produits d'exploitation</i>	12	553	1 677
<i>Autres charges d'exploitation</i>	12	-4 129	-4 451
<i>Plus ou moins value de cession immobilisations</i>		-111	18
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		2 264	17
<i>Perte de valeur des actifs</i>		-	-
<i>Produits opérationnels non courants</i>	13	2 728	9 265
<i>Charges opérationnelles non courantes</i>	13	-5 231	-10 328
RESULTAT OPERATIONNEL		-239	-1 046
<i>Autres produits financiers</i>		1 901	754
Total produits financiers		1 901	754
<i>Intérêts et charges financiers</i>	14	-6 501	-7 517
<i>Variation de valeur des intruments financiers</i>		-	-
<i>Autres charges financières</i>		-3 529	-1 747
Total charges financières		-10 030	-9 264
RESULTAT FINANCIER		-8 129	-8 510
<i>Impôts courants et différés</i>	15	-1 224	-2 758
RESULTAT NET		-9 592	-12 314
<i>-Part du groupe</i>		-9 446	-12 052
<i>-Part des participations ne donnant pas le contrôle</i>		-146	-262
<i>Résultat net par action - part du groupe (euros)</i>		-0,201	-0,257
<i>Résultat net dilué par action - part du groupe (euros)</i>		-0,198	-0,249
<i>Nombre d'actions retenu (en milliers)</i>			
<i>pour le résultat net par action</i>		46 930	46 930
<i>pour le résultat net dilué par action</i>		47 805	48 338

RESULTAT GLOBAL COMPARE

En milliers d'euros	Note	30-juin-18	30-juin-17
Résultat net consolidé de l'exercice		-9 592	-12 314
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>		131	357
<i>Ecart de conversion</i>		-192	106
Total éléments recyclables		-60	463
<i>Pertes et gains actuariels</i>		2	63
<i>Impôts différés sur pertes et gains actuariels</i>		-1	-21
Total éléments non recyclables		1	42
Résultat global		-9 651	-11 809
<i>Dont part revenant au groupe</i>		-9 505	-11 547
<i>Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		-146	-262

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Note	30-juin-18 12 mois	30-juin-17 12 mois
OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE OPERATIONNELLE			
RESULTAT après impôt		-9 592	-12 314
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>			
Amortissements, provisions et pertes de valeur (*)	11	12 401	5 648
Plus et moins values de cession		111	-18
Charge de personnel IFRS 2		1 221	1 179
Charge d'impôt	15	1 224	2 758
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT avant impôt		5 366	-2 747
Impôt décaissé	15	-1 096	-907
Var° de stock		-5 061	5 567
Var° des Créances clients et rattachés		6 038	7 443
Var° des Fournisseurs et dettes rattachées		329	-6 037
Autres		144	62
Var° nette de la dette d'impôt sur les résultats		-786	-701
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		664	6 334
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		4 934	2 680
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaiss / acquisition immos incorporelles (****)	16	-2 873	-5 169
Décaiss / acquisition immos corporelles	17	-6 838	-19 714
Encaiss / cession d'immos corp et incorp		31	49
Décaiss / acquisition actifs financiers		-34	-250
Encaiss / cession actifs financiers net d'impôt		7	
Incidences des variations de périmètre		-4 095	-7 244
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement		-13 802	-32 328
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			
Dividendes versés aux minoritaires			
Achats-Ventes d'actions propres		-65	-169
Financement FACTOR	23	-953	1 352
Encaissements provenant d'emprunts (****)		97	78 205
Variation des frais financiers (**)		2 246	-566
Remboursement d'emprunts (***)		-4 327	-39 608
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement		-3 002	39 214
VARIATION DE TRESORERIE		-11 870	9 566
Incidences des variations de taux de change		-352	-26
TRESORERIE et équivalents trésorerie A L'OUVERTURE		41 610	32 071
TRESORERIE et équivalents trésorerie A LA CLOTURE		29 388	41 610

(*) reprise de provision pour risque au 30 juin 2017 liée au litige avec les minoritaires d'Amplitude Australie 9 M€

(**) Intérêts capitalisés sur emprunt unitranche

(***) Au 30 juin 2017, les remboursements d'emprunts concernent le paiement du complément de prix des 40% d'Amplitude Brésil pour 4 100 K€ et le remboursement de la dette unitranche pour 35 M€.

(****) Au 30 juin 2017 complément de financement de 65 M€ + nouveaux contrats de CB pour 7 M€

(*****) les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont présentées nettes de la variation des dettes sur immobilisations non décaissées pour 17,3 M€

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	29 436	41 627
<i>Découverts bancaires</i>	-47	-17
Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie	29 388	41 610

Variation du BFR

En milliers d'euros	juin-18	Var. Périmètre	Ecarts de conversion et autres	juin-17	Variation
<i>Stocks</i>	49 726		-635	45 300	-5 061
<i>Créances clients et autres débiteurs</i>	17 518	1 660	692	21 204	6 038
<i>Dettes fournisseurs et autres créditeurs</i>	28 230	694	-629	28 631	-466
<i>Autres passifs non courants</i>	706		-169	80	795
				Sous total	329
<i>Passifs d'impôt courant</i>		31		1	-32
<i>Créance d'impôt courant</i>	4 309	18		3 537	-754
				Sous total	-786

TABLEAUX DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Nbre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Situation au 30 juin 2016	46 930	469	145 507	-28 095	117 881	238	118 120
<i>Changement de méthode comptable</i>							
Situation au 1er juillet 2016	46 930	469	145 507	-28 095	117 881	238	118 120
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				-12 052	-12 052	-262	-12 315
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				357	357		357
<i>Ecart Actuariels</i>				42	42		42
<i>Ecart de conversion</i>				105	105	25	130
Résultat Global				-11 549	-11 549	-237	-11 786
<i>Augmentation de capital</i>							
<i>Coûts des paiements en actions</i>			1 179		1 179		1 179
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				-169	-169		-169
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Augmentation du pourcentage d'intérêt sans prise de contrôle</i>							
<i>Autres variations</i>				-3 701	-3 701	-419	-4 120
				-86	-86		-86
Situation au 30 juin 2017	46 930	469	146 686	-43 600	103 555	-419	103 136
<i>Changement de méthode comptable</i>							
Situation au 1er juillet 2017	46 930	469	146 686	-43 600	103 554	-419	103 136
<i>Résultat consolidé de l'exercice</i>				-9 446	-9 446	-146	-9 593
<i>Variation de juste valeur des instruments financiers</i>				131	131		131
<i>Ecart Actuariels</i>							
<i>Ecart de conversion</i>				-198	-198	4	-195
Résultat Global				-9 513	-9 513	-142	-9 656
<i>Augmentation de capital</i>							
<i>Coûts des paiements en actions</i>				1 221	1 221		1 221
<i>Achats/Ventes d'actions propres</i>				-132	-132		-132
<i>Dividendes versés</i>							
<i>Augmentation (diminution) du pourcentage d'intérêt sans prise (perte) de contrôle</i>				500	500	-359	141
<i>Autres variations</i>							
				-37	-37	11	-26
Situation au 30 juin 2018	46 930	469	146 686	-51 563	95 592	-910	94 682

Les augmentations et diminutions du pourcentage d'intérêt sans pris ou perte de contrôle concernent :

- diminution du pourcentage de détention de la société Novastep Inc. de 100% à 85 % soit un impact de -359 K€ pour le groupe et -359 K€ pour la part des minoritaires
- diminution du pourcentage de détention de la société Amplitude IDF Inc. de 100% à 97 % soit un impact de -141 K€ pour le groupe

ANNEXE

Notes annexes aux comptes annuels consolidés

Note 1. Entité présentant les états financiers

Amplitude Surgical (« La Société») est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé à Valence (26). Les états financiers consolidés de la Société établis au 30 juin 2018 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et la commercialisation de prothèses.

Les comptes consolidés au 30 juin 2018 porte sur une période de 12 mois (période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018).

Evènements significatifs

Litige avec les actionnaires minoritaires de la filiale Amplitude Australia

Amplitude Surgical détenait au 30 juin 2015, 75% du capital de sa filiale australienne, Amplitude Australia. Amplitude Australia, consolidée par intégration globale, à hauteur d'un taux d'intérêt de 100% compte tenu de l'engagement de cession des minoritaires, représente environ 10% du chiffre d'affaires du groupe. Les 25% restants du capital d'Amplitude Australia sont détenus par le groupe Australien Austofix. Amplitude Surgical et Austofix avaient convenu d'un apport des titres de la filiale, rémunéré par l'émission de titres d'Amplitude Surgical, en deux tranches : l'une portant sur 19% du capital d'Amplitude Australia le 30 septembre 2015 et l'autre, sur le solde de 6% le 30 septembre 2016, en fonction des chiffres d'affaires réalisés respectivement au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016.

Lors du processus d'apport, le groupe Austofix a refusé de signer le traité d'apport, indispensable à la réalisation des apports et permettre au commissaire aux apports d'établir ses rapports sur la valorisation et la parité d'échange retenue, telle que prévue au contrat. Austofix a ensuite dénoncé l'accord fixant les parités d'échange, et a porté devant les tribunaux Australiens une demande d'indemnisation pour défaut d'exécution. Amplitude considère que la demande de Austofix est hautement contestable, tant sur la valorisation des 25% d'Amplitude Australia que sur le montant des dommages.

Au 30 juin 2016, lors de l'arrêté des comptes d'Amplitude, et compte tenu de l'incertitude sur l'acquisition des 25% d'intérêts minoritaires de sa filiale et sur l'issue du litige en cours avec Austofix, les 25% avaient été déconsolidés, entraînant un reclassement de réserves groupe à intérêts minoritaires de 672 K€. La dette, pour faire face à cette acquisition complémentaire, avait été annulée et comptabilisée au résultat financier (9 M€) et une provision pour risque de même montant avait été comptabilisée en prenant pour base de calcul les valeurs utilisées pour l'estimation de la dette selon les modalités prévues au contrat.

Le 28 février 2017, la Société a finalisé un accord transactionnel avec Austofix, actionnaire minoritaire d'Amplitude Australia Pty. Cet accord entérine le rachat des 25% restant du capital de cette filiale, ainsi qu'une indemnité transactionnelle pour mettre fin au litige, pour un montant total de 12.7 millions d'AUD (8,79 M€). La part de l'accord correspondant au rachat des 25% de minoritaires a été évaluée sur la base d'une évaluation d'expert de décembre 2016 soit 4.1 M€ et le solde correspondant à l'indemnité soit 4,69 M€.

Les impacts de cet accord sur les comptes consolidés sont les suivants :

Au 30 juin 2017, la reprise de la provision pour litige, la comptabilisation de l'indemnité transactionnelle et les coûts d'avocats ont été comptabilisés sur la ligne « charges opérationnelles non courantes » pour +1.9 M€. Au bilan, lors du rachat des 25% de titres, la différence entre la valeur de rachat (4.1 M€) et la part des minoritaires (0.4 M€) a été comptabilisé en moins de capitaux propres pour 3.7 M€.

Ce litige n'a plus eu d'impact sur l'exercice 2017/2018.

Prise de participation

Au cours du premier semestre, le Groupe a finalisé l'acquisition de deux sociétés d'agents commerciaux en France, dans la région Est et en Ile de France afin de densifier notre présence commerciale et conforter notre position de leader dans ces régions. La société Duo-tech et la société Amplitude IDF, qui sont intégrées globalement.

Au cours du second semestre, le Groupe, par l'intermédiaire de la société Amplitude IDF, a finalisé l'acquisition de la société Neos, cette dernière ayant été absorbée par Amplitude IDF en mai 2018.

Le Groupe, dans le cadre de l'acquisition des sociétés SOFAB Orthopédie, Firm Industrie, Poli-Tech et Poli-Alpes, a honoré son engagement ferme de rachat pour les 50% restants évalué à 1 700 K€ en décembre 2016. Le prix payé en définitif s'élève à 500 K€, la différence a été comptabilisée au 30 juin 2018 en produit financier.

Note 2. Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés du groupe Amplitude ont été préparés en conformité avec les normes comptables IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les notes annexes portent sur les éléments significatifs de l'exercice et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 30 juin 2018 inclus dans le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et disponible sur le site internet de la société www.amplitude.surgical.com dans l'espace investisseurs.

Les états financiers consolidés d'Amplitude Surgical et de ses filiales (le groupe) sont présentés en milliers d'euros.

2.2 Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Conformément à la norme IAS 21, Le Groupe a retenu l'euro pour la présentation de ses états financiers consolidés. L'euro est la monnaie fonctionnelle du Groupe Amplitude Surgical, monnaie dans laquelle est libellée la majorité de ses transactions.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. Les cours de monnaies étrangères des sociétés du groupe sont présentés en point 3.3 de cette annexe.

Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs finalement observées lors du débouclage des opérations pourront être différentes des estimations réalisées à la date de clôture.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les jugements critiques exercés pour appliquer les méthodes comptables qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 3.4 - évaluation des Goodwills
- Note 3.5 - évaluation des immobilisations incorporelles
- Note 3.9 - évaluation et dépréciation des stocks
- Note 3.13 - provisions pour risques et charges
- Note 3.17 – imposition différée

2.5 Changements de méthodes comptables

Au 30 juin 2018, aucune des normes publiées et non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvée par l'Union Européenne n'a été appliquée par anticipation.

Les impacts de l'IFRIC 21, applicable de façon obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2014, ont été jugés comme non significatifs par le groupe.

2.6 Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. Les comptes consolidés sont établis sur la base de situations comptables au 30 juin 2018.

Note 3. Principales méthodes comptables

3.1 Présentation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2018. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

Les amendements adoptés par l'IASB et applicables à compter du 1er janvier 2017, publiés au journal officiel le 9 novembre 2017, n'ont pas d'incidence significative sur la situation financière et la performance du Groupe. Il s'agit de :

- Amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie : informations à fournir »
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes ».

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne applicable pour le groupe postérieurement à la date de clôture. Il s'agit principalement des normes :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».
- IFRS 16 « contrats de locations », votée par l'IASB avec une 1ère application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et qui a été publiée au Journal Officiel le 9 novembre 2017

Les normes IFRS 15 et IFRS 9 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Concernant IFRS 15, sur la base des analyses en cours menées par le groupe relatives aux contrats de mise à disposition des implants et des instruments, le groupe n'anticipe pas de divergence significative sur les revenus des ventes d'implants.

Concernant IFRS 9, le groupe est en cours d'analyse des impacts relatifs à la mise en application de la norme sur les comptes.

La norme IFRS 16 sur les contrats de location, applicable à compter du 1er janvier 2019, fait l'objet actuellement en d'une analyse d'impact, notamment en ce qui concerne le recensement des contrats.

3.2 Principes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté d'une situation comptable au 30 juin.

Le Groupe détient le contrôle exclusif des sociétés intégrées dans le périmètre des comptes consolidés présenté en note 29, selon l'analyse des critères définis par la norme IFRS 10. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme indiqué en note 29, les filiales en cours de démarrage en Irlande et en Inde, ne sont pas intégrées dans le périmètre compte tenu de leurs caractères non significatifs au 30 juin 2018.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont homogénéisées et alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les soldes bilanciaux, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés.

3.3 Méthode de conversion

Transaction en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

Conversion des états financiers des sociétés consolidées dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- Le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- Le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Les cours des devises des sociétés hors zone euro sont les suivants :

Pays	juin-18		juin-17	
	Cours Moyen	Cours de Clôture	Cours Moyen	Cours de Clôture
<i>Australie</i>	0,645745	0,633850	0,689384	0,672979
<i>Brasil</i>	0,248970	0,222064	0,282658	0,264901
<i>Franc Suisse</i>	0,861613	0,864185	0,924411	0,913375
<i>Dollar</i>	0,839004	0,855542	0,914495	0,875304
<i>YEN</i>	0,007578	0,007733	0,008319	0,007780
<i>AFS</i>	0,065444	0,062358	0,067877	0,066950
<i>Roumanie</i>	0,215734	0,214505	0,220480	0,219180

3.4 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés dans un délai de 12 mois, et sont comptabilisés en résultat au-delà de cette date.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en Goodwill.

Les Goodwill sont affectés à deux unités génératrices de trésorerie (UGT). Les unités sont définies en fonction des zones géographiques d'implantation du groupe soit le marché français et les marchés Internationaux. Ces UGT appartiennent aux secteurs opérationnels retenus par le groupe au titre de l'application de la norme IFRS 8. Au 30 juin 2018, les Goodwill ont fait l'objet de tests d'impairment.

Dépréciation

Les Goodwill ne sont pas amortis conformément à la norme IFRS 3 Révisée «Regroupements d'entreprise». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au 30 juin de chaque année et lors d'arrêtés intermédiaires en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie correspondant au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie largement indépendantes. Le Goodwill est testé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé de la valeur de marché diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale aux cash-flows prévisionnels actualisés.

Les dépréciations constatées sur les unités génératrices de trésorerie sont imputées en priorité sur le Goodwill, puis sur la valeur des autres actifs des unités génératrices de trésorerie dans la limite de leur valeur recouvrable.

Au 30 juin 2018, les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base de la méthode des cash flow actualisés en retenant les hypothèses et paramètres suivants :

- prise en compte du business plan actualisé à la date d'arrêté des comptes pour la période courant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2028
- taux de croissance à l'infini de 2.5%.
- actualisation à un taux de 10% des flux de trésorerie attendus

Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (y compris le goodwill).

Les tests de sensibilité dans une fourchette de +/- 1 point sur respectivement le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini n'ont pas permis d'identifier de risques de dépréciation. Le Groupe n'a pas identifié de scénarii probables qui conduiraient à constater des dépréciations.

La prise en compte du business plan sur 10 ans correspond à l'hypothèse d'investissement de l'entreprise sur cette période.

3.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels.

En ce qui concerne les brevets, la société exploite les brevets dont elle est propriétaire ou qu'elle détient dans le cadre de contrats de concession de licence.

Seuls les contrats en pleine propriété ont donné lieu à la comptabilisation d'un incorporel, les contrats de concession de licence ne sont pas portés à l'actif (les redevances afférentes étant comptabilisées en charges externes).

La valeur brute d'entrée des brevets immobilisés correspond à la valeur des redevances estimée à la date d'acquisition du brevet par Amplitude SAS, la contrepartie correspondant à une dette en faveur du cédant de l'invention.

La probabilité d'une utilisation des brevets postérieurement à la date de total amortissement de l'actif incorporel comptabilisé est possible compte tenu du niveau des redevances versées et de la durée des contrats signés avec les cédants de l'invention.

A chaque clôture, la dette sur brevets fait l'objet d'une actualisation en fonction du montant des redevances futures à verser en contrepartie d'une réévaluation de la valeur du brevet correspondant à l'actif du bilan.

Ces brevets sont amortis annuellement à hauteur des redevances proportionnelles au chiffre d'affaires versées à l'inventeur. Au fur et à mesure du versement des redevances, le montant est porté au débit du compte fournisseur d'immobilisation.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

3.6 Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, les frais de recherche sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Selon IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- Son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe
- et le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Amortissement

Les frais de développement de nouveaux produits sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la mise en vente du produit puis immobilisés et amortis sur une durée de 4 à 10 ans.

Les frais de renouvellement de marquage ou de renouvellement de certificat sont comptabilisés en immobilisations en cours jusqu'à la date de démarrage du nouveau certificat puis immobilisés et amortis sur la durée du nouveau certificat (5 ans).

3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au Groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite au passif dans les Dettes financières.

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les Autres passifs courants.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif diminué de la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilisation de l'actif. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.
Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
<i>Constructions</i>	<i>Linéaire</i>	<i>20 ans (*)</i>
<i>Matériel et outillage</i>	<i>Linéaire</i>	<i>5 à 10 ans</i>
<i>Installations générales</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 10 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>Linéaire</i>	<i>1 à 4 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>Linéaire</i>	<i>4 à 7 ans</i>
<i>Emballages récupérables</i>	<i>Linéaire</i>	<i>3 à 5 ans</i>

* Constructions financées par des contrats de crédit-bail souscrits par la SCI Les Tilleuls.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

3.8 Actifs loués.

Location financement

Les biens significatifs acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location
- L'existence d'une option d'achat favorable
- La nature spécifique de l'actif loué

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont amortis sur leur durée d'utilisation, ou lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat.

Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

3.9 Stocks

Conformément à IAS 2, les stocks de marchandises et de produits finis acquis sont évalués au plus bas de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

Evaluation des stocks consommés

Les marchandises et matières premières sont évaluées selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Evaluation des stocks fabriqués

Les produits en cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production. La quote part de charges indirectes de production est calculée sur une base normale des capacités de production, à l'exclusion de tous coûts de sous activité.

Dépréciation des stocks de produits finis

Une dépréciation est constatée sur les stocks lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

La valeur de réalisation est appréciée notamment par un pourcentage de dépréciation croissant en fonction du nombre de mois de ventes en stocks à la date de clôture.

3.10 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients correspondent aux montants exigibles des clients pour les produits vendus et les services rendus dans le cadre normal de l'activité du Groupe. Elles sont classées en actif courant si l'échéance est inférieure à douze mois et en non courant en cas d'échéance à plus de douze mois. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur, une défaillance ou encore un défaut de paiement sont considérés comme des indicateurs de dépréciation d'une créance.

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur avec contrepartie résultat.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue dont l'échéance est inférieure ou égale à 3 mois dès l'origine. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

3.12 Avantages au personnel

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est ensuite actualisé et la juste valeur des actifs du régime est déduite.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués à chaque clôture en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et, le cas échéant, la variation de l'effet du plafonnement de l'actif, sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu.

Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

3.13 Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 définit les modalités d'évaluation et de comptabilisation des paiements fondés sur les actions. Les plans d'actions gratuites sont considérés comme des avantages attribués par le groupe aux bénéficiaires.

Les avantages sont évalués sur la base de la juste valeur à la date d'attribution des actions. Le nombre d'actions est déterminé en fonction de critères de performance soit le chiffre d'affaires et l'ebitda. Une charge est étalée sur la période d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de départ. Cette charge est comptabilisée en charge de personnel.

3.14 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

3.15 Instruments financiers

Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnement qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Autres actifs financiers courants

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des autres actifs courants du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Ce poste contient principalement les créances sociales et fiscales du groupe.

Emprunts et dettes financières

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à IAS39, les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en diminution du montant emprunté et inclus dans le taux d'intérêt effectif. La différence entre la charge d'intérêt calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et les intérêts versés sur la période est comptabilisée en augmentation ou en diminution de la dette.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres créances.

Passifs financiers non dérivés

Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes.

De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable puis évalué au coût amorti.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

Pour les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Couverture de taux

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Ces instruments dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture.

Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » dans le futur sur la période sur laquelle la couverture est désignée et apprécie si, rétrospectivement, les résultats effectifs de chaque couverture sont dans une fourchette allant de 80 à 125%.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert. Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

3.16 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus des ventes de produits orthopédiques enregistrés nets des retours de marchandises, nets des avantages accordés aux clients.

Le Chiffre d'Affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis : le transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété a eu lieu, le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés, le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable et il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé pour le net, suivant les normes IFRS.

3.17 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers comprennent les intérêts sur les placements, les variations de juste valeur des instruments financiers, les intérêts sur les emprunts, diverses commissions bancaires et les résultats de change.

3.18 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable

- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés. Ces prévisions de résultats futurs sont déterminées à partir de budget utilisés pour les tests de dépréciation des goodwill.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

3.19 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, en déduisant les actions d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de l'exercice des bons de souscription d'actions.

3.20 Indicateurs de performance

Réconciliation du résultat courant opérationnel et Ebitda

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements et retraité des éléments non-récurrents. La marge d'EBITDA correspond au montant d'EBITDA par rapport au chiffre d'affaires du Groupe. L'EBITDA et la marge d'EBITDA ne sont pas des agrégats comptables normés, répondant à une définition unique et généralement acceptée. Ils ne doivent pas être considérés comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. L'EBITDA et la marge d'EBITDA peuvent être calculés de façon différente par des sociétés différentes ayant une activité similaire ou différente. Ainsi, l'EBITDA et la marge d'EBITDA calculés par la Société peuvent ne pas être comparables à ceux utilisés par d'autres sociétés.

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Résultat opérationnel courant	2 264	17
+ Dotation aux amortissements	12 992	13 328
+Eléments non-récurrents (1)	2 812	2 155
EBITDA	18 068	15 500
Marge d'EBITDA	18,0%	15,4%

(1) Les principaux éléments non-récurrents comprennent :

Pour l'exercice clos le 30 juin 2018 : les charges liées aux rachats de cartes et indemnités pour 0,15 million d'euros, le plan d'actions gratuites pour un total de 1,5 million d'euros, le coût d'audits non récurrents pour 0,4 million d'euros et l'arrêt de commercialisation de produits pour 0,6 million d'euros.

Note 4 Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes décrites ci-dessous. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le prix qui serait reçu pour sa vente lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les biens.

Dérivés

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les modèles utilisés pour évaluer ces instruments intègrent des hypothèses basées sur des données du marché conformément à la norme IFRS 13. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit de l'entité du Groupe et de la contrepartie lorsque cela est approprié.

Note 5. Gestion du risque financier

Le Groupe réalise des opérations de couverture de taux suivantes :

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Dettes financières à taux variable</i>	97 182	94 622
<i>Dettes financières à taux fixe</i>	-	-
Dettes financières portant des intérêts	97 182	94 622
<i>Couverture de flux de trésorerie (taux variables swapés à taux fixes)</i>	35 459	45 669

L'analyse de sensibilité est réalisée sur la base de la position nette de trésorerie après couverture au 30 juin 2018.

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variables. Cependant, le Groupe a mis en place une gestion active des taux limitant ce risque.

Au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017, le Groupe détient les instruments dérivés suivants :

30-juin-18

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	1,959	EUR	21/03/11	22/12/25	7,5	3,2900%	-266
25/02/11	SWAP	P	1,959	EUR	21/03/11	22/12/25	7,5	Euribor 3M	18
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0720%	-2
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-12
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	0,0700%	-2
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	0,2	Euribor 1M	-8
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	0,1250%	-13
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	1,2	Euribor 1M	-37
Total			35,459						-322

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

30-juin-17

En couverture de flux de trésorerie - financement des projets à taux variables swapés à taux fixes (en milliers d'euros)

Date de traitement	Type	Sens	Nominal en cours (millions)	Devise	Départ	Maturité	Durée restante (années)	Taux	Valeur de marché
25/02/11	SWAP	E	2,169	EUR	21/03/11	22/12/25	8,5	3,2900%	-335
25/02/11	SWAP	P	2,169	EUR	21/03/11	22/12/25	8,5	Euribor 3M	28
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	0,2	0,0300%	-1
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	18/09/17	0,2	Euribor 1M	-8
16/12/14	SWAP	E	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	1,2	0,0720%	-13
16/12/14	SWAP	P	15,000	EUR	16/12/14	17/09/18	1,2	Euribor 1M	-60
16/12/14	SWAP	E	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	1,2	0,0700%	-9
16/12/14	SWAP	P	10,000	EUR	16/12/14	17/09/18	1,2	Euribor 1M	-40
16/12/14	SWAP	E	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	2,2	0,1250%	-24
16/12/14	SWAP	P	8,500	EUR	16/12/14	16/09/19	2,2	Euribor 1M	-44
Total			45,669						-505

E : emprunteuse

P : prêteuse taux variable

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au Président de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, partenaires) lorsque celles-ci se trouvent de l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Clients et autres débiteurs

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés et non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	total			
Au 30 juin 2018	4 355	416	112	4 883	1 626	7 806	14 315
Au 30 juin 2017	2 789	78	275	3 142	929	12 926	16 997

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Au 30 juin 2018, les flux contractuels non actualisés sur l'encours de dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

Au 30 juin 2018							
En milliers d'euros	Total	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	94 904						
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>	2 278	2 278				65 000	29 904
<i>Emprunts auprès de bpiFrance</i>	8 000	1 150	1 600	1 600	1 600	1 600	450
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	1 613	424	464	378	309	19	19
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>	0						
<i>Dettes financières location financement</i>	15 447	3 038	3 005	2 612	2 058	1 291	3 443
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	47	47					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	840	840					
Encours des dettes financières	123 132	7 777	5 068	4 590	3 967	67 910	33 817
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	29 436						
Endettement net	93 697						
Au 30 juin 2017							
En milliers d'euros	Total	2018	2019	2020	2021	2022	Au-delà de 5 ans
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	94 354						
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>	268	74					94 354
<i>Emprunts auprès de bpiFrance</i>	8 000		1 150	1 600	1 600	1 600	194
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	1 817	422	394	360	350	291	2 050
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>	1 700						1 700
<i>Dettes financières location financement</i>	13 720	2 174	2 199	2 161	1 751	1 302	4 133
<i>Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie</i>	17	17					
<i>Dettes financières FACTOR</i>	1 793	1 793					
Encours des dettes financières	121 669	4 480	3 743	4 121	3 702	3 193	102 431
<i>Actifs liés aux financements</i>							
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	41 627						
Endettement net	80 043						

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe.

L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

Note 6 Variation de périmètre

Comme indiqué en note 1, le Groupe a acquis les sociétés Duotech, Amplitude IDF et Neos sur l'exercice. Les principales caractéristiques des entités acquises et l'impact sur les comptes 2018 sont :

	En milliers d'euros
<i>Chiffre d'affaires</i>	-
<i>Résultat opérationnel</i>	278
<i>Résultat net</i>	157
<i>Juste valeur des actifs et passifs</i>	900

La filiale américaine Amplitude Corp a démarré son activité au cours de ce premier semestre.

Le périmètre de consolidation est présenté en note 29.

Note 7 Information sectorielle

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente d'implants orthopédiques et les instrumentations associées.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par le management pour le pilotage du Groupe.

Les zones géographiques ont été identifiées en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents d'Amplitude sur ces marchés :

- le marché Français où le Groupe Amplitude Surgical a construit des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de son réseau commercial exclusif;
- les autres marchés internationaux, où le Groupe est présent directement par ses filiales de commercialisation.

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8.

Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par segmentation géographique du chiffre d'affaires, en individualisant la partie française d'une part et la partie internationale issue des filiales étrangères d'autre part.

La totalité des charges et produits a été ventilée. La France comprend les frais de recherche et de développement, les frais financiers et les fonctions support du groupe, localisés en France.

En milliers d'euros	Exercice juin 2018			Exercice juin 2017		
	France	International	Total	France	International	Total
Chiffre d'affaires	73 703	26 633	100 336	67 955	25 400	93 356
Résultat opérationnel courant	2 400	-136	2 264	2 667	-2 650	17
Résultat financier	-5 402	-2 727	-8 129	-7 123	-1 386	-8 510
Impôts	-961	-263	-1 224	-2 021	-737	-2 758
Résultat net	-5 760	-3 832	-9 592	-7 108	-5 208	-12 314
- dont amortissements	9 815	2 330	12 145	8 660	2 249	10 909
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	1 600	-753	847	1 460	958	2 418
Actifs sectoriels	248 399	25 971	274 370	226 315	44 646	270 961
- dont Goodwill	80 794	14 875	95 670	77 616	14 875	92 491
- dont immobilisations incorporelles	24 899	2 121	27 020	15 287	1 639	16 926
- dont immobilisations corporelles	33 367	6 509	39 877	32 463	6 662	39 125
Capitaux propres	98 678	-3 996	94 682	103 058	78	103 136
Passifs sectoriels hors emprunts	51 402	4 832	56 234	39 594	6 058	45 652
Dettes financières	123 454		123 454	122 173		122 173
Investissements sectoriels						
- incorporels	2 133	740	2 873	4 937	232	5 169
- corporels	4 609	2 229	6 838	20 511	2 203	22 714

Ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits

La ventilation par gamme de produits en proportion est la suivante :

En %	30-juin-18	30-juin-17
Hips	29,90%	30,60%
Knees	57,08%	56,98%
Foot & Ankle	6,82%	6,70%
Others	6,20%	5,72%
Total	100,00%	100,00%

Note 8. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique est la suivante :

Par nature

En milliers d'euros	30-juin-18	en %	30-juin-17	en %
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Ventes de produits finis</i>	99 104	99%	93 356	100%
<i>Ventes de services</i>	1 232			
Total	100 336	99%	93 356	100%

Par zone géographique

En milliers d'euros	30-juin-18	en %	30-juin-17	en %
<i>Chiffre d'affaires France</i>	63 625	63%	58 144	62%
<i>Chiffre d'affaires Export Distributeurs</i>	10 077	10%	9 812	11%
<i>Chiffre d'affaires Export Filiales</i>	26 633	27%	25 400	27%
Total	100 336	100%	93 356	100%

Note 9. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se composent de :

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Achats non stockés</i>	992	925
<i>Loyers locations simples</i>	1 744	1 451
<i>Entretien réparation</i>	1 218	891
<i>Primes d'assurance</i>	578	520
<i>Etudes et recherches</i>	1 699	3 019
<i>Personnel intérimaire</i>	618	671
<i>Commissions versées aux commerciaux</i>	15 857	14 986
<i>Honoraires</i>	3 526	4 044
<i>Publicité</i>	1 344	1 375
<i>Transports</i>	2 345	1 872
<i>Déplacements, missions</i>	2 704	3 202
<i>Frais bancaires et frais d'acquisition titres</i>	919	665
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 692	620
Total	35 235	34 242

Note 10. Charges de personnel et effectifs

Charges de personnel

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Salaires et traitements</i>	18 516	16 669
<i>Charges sociales</i>	6 459	5 440
<i>Coûts des paiements en actions</i>	1 221	1 179
<i>Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</i>	-2	1
<i>Participation des salariés et intéressement</i>	413	144
Total	26 609	23 432

Les coûts des paiements en actions concernent un plan d'attribution d'actions gratuites dont les modalités sont présentées en note 20.

Effectif

En nombre	30-juin-18	30-juin-17
<i>Sales & Marketing</i>	112	90
<i>General & administratif</i>	177	151
<i>Production</i>	75	64
<i>R&D</i>	64	63
Total	428	368

Rémunération des dirigeants

Depuis le 1^{er} juillet 2017, le Président Directeur Général a perçu au titre de ses fonctions sur l'exercice, les éléments de rémunération suivants :

- Salaire brut : 295 K€
- Avantage en nature : 13 K€
- Plan d'Epargne Retraite Art 83 : 7 K€
- Une prime d'objectifs : 62 K€

Note 11. Amortissements et dépréciations, nettes de reprises

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Amortissement immobilisations incorporelles</i>	2 518	2 354
<i>Amortissement immobilisations corporelles</i>	7 318	7 144
<i>Amortissement matériels loués</i>	2 310	1 356
<i>Dépréciation stocks, nettes de reprises</i>	90	1 282
<i>Dépréciation actifs courants, nettes de reprises</i>	740	486
<i>Dépréciation risques et charges, nettes de reprises</i>	17	706
Total	12 992	13 328

Note 12. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
Autres produits opérationnels		
Crédit d'impôt recherche	220	693
Autres	333	984
Total	553	1 677
Autres charges opérationnelles		
Redevances versées	3 913	4 413
Pénalités fiscales et sociales		
Dons, libéralités		
Créances irrécouvrables		
Autres	256	38
Total	4 169	4 451

Note 13. Produits et charges non opérationnelles

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
Produits opérationnels non courants		
Reprise de provision Taxe Promotion DM	1 107	
Reprise de provision litige commercial	1 151	
Reprise de provision litige minoritaires Australie		9 000
Autres	470	265
Total	2 728	9 265
Charges opérationnelles non courantes		
Dotation provision Taxe promotion DM	2 647	2 599
Charges exceptionnelles litige commercial	1 151	
Charges exceptionnelles Taxe Promotion DM	1 107	
Charges exceptionnelles litige minoritaires Australie		7 053
Autres	326	676
Total	5 231	10 328

Note 14. Charges et produits financiers

Le résultat financier se compose essentiellement des éléments suivants :

- coût de la dette 6 501 K€,
- comptabilisation en produit de la variation définitive du complément de prix relatif à l'engagement ferme de rachat du sous groupe Sofab pour 1 200 K€,
- gains et pertes de change pour un montant net négatif de 2 838 K€.

Note 15 Charge d'impôt sur le résultat

Détail des impôts sur les résultats

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Impôts exigibles</i>	-1 096	-907
<i>Impôts différés</i>	-128	-1 851
Total	-1 224	-2 758

La charge d'impôt différé au 30 juin 2017 est impactée par l'effet de la baisse du taux d'imposition à 28%, taux applicable en 2020 pour le groupe. L'impact négatif sur l'exercice 2016/2017 s'élevait à 1.9 M€.

La charge d'impôt différé au 30 juin 2018 est impactée par l'effet de la baisse du taux d'imposition à 26.5% et à 25%, taux applicable en 2022 et 2023 pour le groupe. L'impact négatif sur l'exercice 2017/2018 s'élève à 0.4 M€.

Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
Résultat avant impôt	-8 368	-9 556
<i>Taux théorique d'imposition</i>	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	2 789	3 185
<i>Effet des différences permanentes</i>	-553	-573
<i>Crédits d'impôt</i>	132	320
<i>Charges de personne IFRS 2</i>	-407	-391
<i>Déficits de l'année non activés</i>	-2 174	-2 020
<i>Déficits imputés non activés antérieurement</i>	105	80
<i>Reclassement CVAE</i>	-442	-277
<i>Effet base d'impôt Brésil</i>	-185	-406
<i>Provisions litiges non fiscalisées</i>	-924	-877
<i>Effet baisse du taux d'impôt à 28%</i>	-	-1 876
<i>Variation complément de prix filiales non fiscalisés</i>	400	-
<i>Autres</i>	35	76
Charge réelle d'impôt	-1 224	-2 758

Impôts différés au bilan

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En milliers d'euros	30-juin-17	Impact réserves	Impact résultat	30-Juin-18
Impôts différés Actifs				
<i>Organic</i>	16			16
<i>Frais sur acquisition de titres</i>	33		32	65
<i>Participation des salariés</i>	40		52	92
<i>Indemnité départ à la retraite</i>	111		8	119
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	935		172	1 107
<i>Activation des déficits</i>	8 406		-27	8 379
<i>Instruments de couverture</i>	148	-58		90
<i>Marge sur stocks</i>	2 099		-115	1 984
<i>Autres</i>	-91	6	-77	-162
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 612		46	-1 566
Total	10 086	-52	91	10 125
Impôts différés Passifs				
<i>Provisions réglementées</i>				
<i>Juste valeur des actifs</i>	86			86
<i>Activation Ancillaires</i>	1 181		-14	1 167
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	380		167	547
<i>Plus-value cession immobilisations</i>	107		-12	95
<i>Activations autres actifs</i>	553		-24	529
<i>Location-financement</i>	127		56	183
<i>Compensation IDA/IDP</i>	-1 612		46	-1 566
Total	821		219	1 042

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite, les provisions pour charges d'Organic et la comptabilisation de la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêt.

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs corporels.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable.

Les déficits fiscaux sont activés car la Direction considère qu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés. Cette décision est basée à partir du business plan actualisé. Les déficits activés concernent essentiellement le groupe d'intégration fiscale pour 28 M€ sur un total de déficits reportables de 30.6 M€ au 30 juin 2018.

Note 16 Immobilisations incorporelles

Goodwill

Comme indiqué en note 3.4 de cette annexe, les Goodwill sont affectés à deux unités génératrices de trésorerie.

Comme indiqué en note 3.4, un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2018 sur la base de la méthode des cash flow actualisés. Le test de valeur a permis de confirmer la valeur comptable des actifs des unités génératrices de trésorerie (y compris le goodwill).

Les goodwill concernent principalement la société Amplitude Group suite au rachat par Amplitude Surgical en date du 29 juin 2011 du groupe constitué par les sociétés Amplitude Group, Amplitude Finance, Amplitude, SCI Les Tilleuls et Amplitude GMBH.

Le prix d'acquisition payé pour le rachat d'Amplitude Group a été déterminé en fonction de la capacité de la société à générer du résultat et de la trésorerie, du savoir-faire des sociétés du groupe et de ses relations avec les clients et les médecins. Le goodwill comptabilisé lors du rachat du groupe Amplitude dans les comptes consolidés s'élève à 75 462 K€.

Amplitude Australia PTY

En octobre 2013, la société australienne, Amplitude Australia PTY créée au 1er juillet 2013, a bénéficié d'un apport d'actifs notamment d'immobilisations et de stocks et a repris les activités de distribution d'Austofix. Les immobilisations et les stocks ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill comptabilisé au 30 juin 2014 relatif à ce rachat s'élève à 4 722 K€.

Amplitude Brésil

Le 12 février 2014, le groupe a acquis la société Unimplant au Brésil. Les immobilisations et les stocks ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le prix payé et les compléments de prix pour 100% de la filiale se sont élevés à 7 468 K€.

Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 9 785 K€.

Amplitude Suisse

Au cours du mois de juin 2015, le groupe a acquis 100% de la société Suisse pour 456 K€. Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 369 K€.

Groupe Sofab

Au cours du mois de décembre 2016, le Groupe a acquis une participation de 50% dans SOFAB Orthopédie, un sous-traitant industriel historique et stratégique (confère note 1). Le prix d'acquisition pour les 50% s'élève à 1 670 K€. Il existait un engagement ferme de rachat et de vente pour les 50% restants, ce dernier a été honoré au cours de l'exercice pour un complément de 500 K€. Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 2 064 K€.

Amplitude IDF

Au cours du premier semestre, le Groupe a acquis 100% de la société Amplitude IDF ; Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 1 698 K€.

Au cours du second semestre, le Groupe, par l'intermédiaire de la société Amplitude IDF, a finalisé l'acquisition de la société Neos, cette dernière ayant été absorbée par Amplitude IDF en mai 2018. Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 725 K€.

Duotech

Au cours du premier semestre, le Groupe a acquis 100% de la société Duotech ; Le goodwill comptabilisé relatif à ce rachat s'élève à 756 K€.

Frais de développement

Compte tenu des critères décrits en note 3.6, des frais de développement ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles pour un montant de 1 732 K€ au 30 juin 2018, ces frais figurent en immobilisations incorporelles en cours et en frais de développement. Ces frais sont amortis sur une durée de 4 à 10 ans. La comptabilisation de ces frais au 30 juin 2018 reflète la meilleure estimation de l'issue de ces projets à la date d'arrêtée des comptes.

Autres Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	30-juin-17	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et reclass.	30-juin-18
<i>Concessions, brevets</i>	12 104	10 338		-16	-151	22 275
<i>Fonds de commerce</i>	557					557
<i>Frais de développement</i>	1 363	117		-1		1 478
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	8 043	488			1 979	10 510
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	6 291	2 058		-91	-2 174	6 084
Valeurs brutes	28 358	13 001		-108	-346	40 904
<i>Concessions, brevets</i>	7 774	1 180				8 954
<i>Fonds de commerce</i>	114					114
<i>Autres immobilisations incorporelles et frais de développement</i>	3 545	1 284		-12		4 817
Amortissements et dépréciations	11 433	2 464		-12		13 885
VALEURS NETTES	16 926	10 538		-96	-346	27 020

Les acquisitions de brevets ont pour contrepartie la comptabilisation d'une dette sur immobilisation pour un montant de 10 128 K€. Le montant des acquisitions est présenté en net dans le tableau de flux de trésorerie soit 2 873 K€.

Note 17. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	30-juin-17	Acquisitions/ (dotations nettes)	(Cessions)/ reprises sur cessions	Ecart de conversion	Variations de périmètre et autres	30-juin-18
<i>Terrains</i>	629	108				737
<i>Constructions</i>	8 747					8 747
<i>Installations techniques</i>	60 038	9 430	4 122	-782	2 349	66 913
<i>Autres immobilisations</i>	5 778	2 874	20	-61	296	8 867
<i>Immobilisations en cours</i>	3 297	1 204		-3	-2 295	2 203
Valeurs brutes	78 489	13 616	4 142	-846	351	87 468
<i>Terrains</i>	52	17				68
<i>Constructions</i>	1 365	437				1 802
<i>Installations techniques</i>	34 413	8 626	1 449	-330	47	41 308
<i>Autres immobilisations</i>	3 533	831	11	-28	90	4 414
Amortissements et dépréciations	39 364	9 911	1 460	-358	137	47 596
VALEURS NETTES	39 125	3 705	2 682	-488	214	39 877

Les « variations de périmètres et autres » concernent des reclassements d'immobilisations en cours sur la période précédente.

Les acquisitions comprennent des nouveaux contrats de crédits-bails pour 4 034 K€.

Note 18. Stocks

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Matières premières</i>	1 408	1 299
<i>Stocks d'encours</i>	19 963	17 532
<i>Stocks de produits intermédiaires et finis</i>	31 069	29 141
Valeurs brutes	52 439	47 972
<i>Dépréciation</i>	2 713	2 671
Stocks et encours nettes	49 726	45 300

Note 19. Créances

Créances clients

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Valeur brute</i>	14 315	16 997
<i>Dépréciation</i>	1 626	929
Valeur nette	12 689	16 068

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an

Autres actifs courants

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)</i>	2 997	2 665
<i>Créances sociales</i>	180	59
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 016	1 045
<i>Avances et acomptes versés</i>	293	166
<i>Autres actifs courants</i>	343	1 203
Total	4 829	5 136

Compte tenu de la nature de ces créances, et de leurs échéances, il est considéré que leur valeur comptable après éventuelle dépréciation correspond à leur juste valeur.

Les créances d'impôts courants sont essentiellement composées des crédits d'impôts recherche et des crédits d'impôts compétitivité emplois.

Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	13 328	13 170
<i>Comptes bancaires et autres disponibilités</i>	16 107	28 458
Total	29 436	41 627

Note 21. Capital et réserves

Le capital social s'élève à 469 298.52 €, divisé en 46 929 852 actions d'un centime d'euro de valeur nominale chacune, toutes entièrement libérées.

Conformément aux termes de l'AGE du 9 décembre 2015, le conseil d'administration du 27 juillet 2016 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 1 407 897 actions aux 4 salariés de la société. L'attribution est soumise à des conditions de présence et de performance (Ebitda, chiffre d'affaires), la période d'acquisition est de 2 ans. Le cours de l'action à la date du conseil du 27 juillet 2016 était de 3 €. Ce plan d'actions gratuites a été clôturé le 23 juillet 2018 par l'émission de 874 989 actions ordinaires.

La charge constatée au cours de l'exercice s'élève à 1.2 M€ comptabilisée en charge de personnel.

Note 22 Emprunts

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

Analyse de la dette par nature

En milliers d'euros	30-juin-18		30-juin-17	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Emprunt obligataire Unitranché</i>	94 904		94 354	
<i>Intérêts courus sur emprunt obligataire Unitranché</i>		2 278	268	
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	8 039	1 574	9 395	422
<i>Dettes financières liées aux acquisitions de filiales</i>			1 700	
<i>Dettes financières location financement</i>	12 409	3 038	11 546	2 174
Total	115 354	6 890	117 262	2 596

Au 30 juin 2018, la juste valeur des instruments de couverture de taux ressort à un montant de (322 K€) brut d'impôt différé, soit (232 K€) net d'impôt différé, comptabilisé au passif (dérivé) en contrepartie des capitaux propres.

La dette financière liée à l'acquisition de filiales concernant les acquisitions des sociétés du groupe SOFAB orthopédie SAS en 2017, le prix définitif s'est élevé à 500 K€.

Covenant

Le Groupe s'est engagé au titre de la dette Unitranché à respecter le ratio de levier qui désigne le rapport égal à l'endettement net total divisé par l'EBITDA. Au 30 juin 2018, ce ratio requis par le contrat de prêt unitranché est respecté.

Note 23. Concours bancaires et factor

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Dettes financières FACTOR *</i>	840	1 793
<i>Avances de trésorerie Dailly</i>		
<i>Concours bancaires</i>	47	17
Total	888	1 810

*Dans les comptes IFRS consolidés, le groupe procède à la compensation des éléments ci-contre :

- dette financière vis à vis du factor (totalité du portefeuille des créances factorisées),
- compte d'en-cours factor (disponible utilisable par la société),
- les comptes de réserve et de fond de garantie.

Cette présentation permet d'afficher au bilan consolidé IFRS une dette vis à vis du factor pour le montant des seuls prélèvements effectués par le groupe sur le compte courant ouvert dans les livres du factor.

Au 30 juin 2017, la dette Factor s'élevait à 3 296 K€ et la créance s'élevait à 1 503 K€ soit une dette nette de 1 793 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Au 30 juin 2018, la dette Factor s'élève à 1 329 K€ et la créance s'élevait à 489 K€ soit une dette nette de 840 K€, comptabilisée dans le poste « concours bancaires et Factor ».

Le 25 juin 2016, le contrat d'affacturage a fait l'objet d'un avenant afin de le rendre déconsolidant, compte tenu de la qualité du portefeuille clients. Au 30 juin 2017 l'encours Factor non présenté en dette financière s'élevait à 5 274 K€ contre 7 562 K€ au 30 juin 2018. Cet encours est comptabilisé en moins des créances clients.

Note 24. Dérivés

Le Groupe souscrit des instruments de couverture de taux d'intérêt de type « swap ». L'objectif est de protéger le Groupe Amplitude Surgical de la hausse des taux d'intérêt à laquelle il est exposé pour son financement.

Le nominal des dérivés qualifiés en couverture de flux trésorerie (« cash-flow hedge ») au sens d'IAS 39 s'élève à 35 millions d'euros au 30 juin 2018 et 46 M€ au 30 juin 2017.

La juste valeur des dérivés est comptabilisée au passif du bilan consolidé dans la rubrique « Dérivé ».

Pour les dérivés qualifiés de couverture en IFRS :

- La contrepartie de la part efficace de la variation de juste valeur des dérivés destinée à couvrir les périodes futures est comptabilisée en capitaux propres (« Autres éléments du résultat global »).
- Les variations de juste valeur de la valeur temps des options et la part inefficace des relations de couverture sont comptabilisées en résultat.

Pour les dérivés non qualifiés de couverture, les variations de valeur des dérivés sont comptabilisées en résultat.

En milliers d' euros	30-juin-18		30-juin-17	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Dérivés de taux (juste valeur)</i>		322		505
<i>Dérivés non qualifiés de couverture</i>				
Total		322		505

Note 25. Avantages du personnel

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 484 K€, charges sociales incluses au 30 juin 2018.

Le taux annuel d'augmentation des salaires retenu est de 1.50 % et le taux d'actualisation est de 1.55 %.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Note 26. Provisions pour risques et charges

Solde à la clôture

En milliers d' euros	30-juin-18	30-juin-17
Provisions pour risques et charges non courantes	15 950	14 370
<i>Litige Taxe promotion DM</i>	15 466	13 925
<i>Litige Rachat de titres Amplitude Australie</i>		
<i>Avantages du personnel</i>	484	445
Provisions pour risques et charges courantes	178	1 749
<i>Provisions pour litiges</i>	30	1 608
<i>Autres provisions courantes</i>	148	142
Total	16 129	16 119

Variation de l'exercice

En milliers d' euros	
Valeur au 30 juin 2016	21 474
<i>Dotations</i>	3 798
<i>Reprises utilisées</i>	9 090
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	-63
Valeur au 30 juin 2017	16 119
<i>Dotations</i>	2 655
<i>Reprises utilisées</i>	2 645
<i>Reprises non utilisées</i>	
<i>Ecart actuariels</i>	
Valeur au 30 juin 2018	16 129

Provision pour risques

Des provisions sont comptabilisées sur l'exercice pour couvrir des risques sociaux, commerciaux, ou afférents à des litiges en cours, en fonction de l'analyse des dossiers faite par la direction :

Litige commercial

La société Amplitude a fait l'objet au cours de l'exercice 2012/2013 d'une condamnation en première instance pour un montant de 1,4 M€ dans un litige relatif à une rupture de relation commerciale. Ce litige fait l'objet d'un appel à l'initiative du groupe Amplitude. Compte tenu de la décision de justice rendue en septembre 2017 la direction a constitué une provision de 1,2 M€ au 30 juin 2017. La société a décaissé la somme de 1,2 M€ au cours de l'exercice et a mis ainsi fin à ce litige.

Litige Taxe Promotion DM

Depuis le 7 novembre 2013, le groupe est en litige avec les URSSAF au titre d'un redressement de la contribution prévue par les articles L 245-5-1 et L 245-5-2 du code de la sécurité sociale, pour les années 2006, 2007 et 2008.

Au 30 juin 2018, ce risque fait l'objet d'une provision pour risque d'un montant de 15 466 K€ dont 1 541 K€ au 30 juin 2018 (dotation de 2 649 K€ et d'une reprise de 1 107 K€), présentée au compte de résultat sous l'intitulé « charges opérationnelles non courantes »; la société provisionne les compléments futurs sur la base de la méthode retenue par l'Administration dans son redressement et cela, tant que le litige perdure auprès des tribunaux.

Décision favorable à Amplitude dans son litige l'opposant à l'URSSAF

Dans le cadre du litige opposant Amplitude à l'URSSAF du Rhône, la Cour d'appel de Grenoble a rendu un arrêt favorable à Amplitude le 8 septembre 2015, admettant la nullité de la mise en demeure qui avait été adressée le 21 décembre 2010 et a par suite prononcé le dégrèvement des redressements. La Cour s'est fondée sur des arguments de forme et ne s'est donc pas prononcée sur les arguments de fond. Par ailleurs, le magistrat a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de transmettre la Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) qui avait été déposée. L'URSSAF du Rhône a décidé en novembre 2015 de se pourvoir en cassation.

L'affaire plaidée en audience le 14 juin 2017 a été mise en délibéré au 13 septembre 2017.

Par un arrêt en date du 15 décembre 2016, la deuxième chambre civile de la Cour de cassation a (i) cassé et annulé, en toutes ses dispositions à l'exception de celles disant n'y avoir lieu à la transmission de la QPC, l'arrêt rendu le 8 septembre 2015 par la Cour d'appel de Grenoble et (ii) renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Chambéry. La Cour d'appel de Chambéry a, par un arrêt en date du 12 septembre 2017, confirmé le jugement du TASS de Valence.

Amplitude SAS a formé un pourvoi à l'encontre de cette décision.

Note 27. Dettes fournisseurs et autres créiteurs

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	10 833	80
Total	10 833	80

La variation des dettes sur immobilisations est notamment liée à l'acquisition de nouveaux brevets pour 10,3 M€.

Autres passifs courants (moins d'un an)

En milliers d'euros	30-juin-18	30-juin-17
<i>Dettes fournisseurs</i>	15 188	16 176
<i>Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)</i>	1 990	1 912
<i>Dettes sociales</i>	5 514	4 378
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	1 533	2 585
<i>Produits constatés d'avance</i>	14	13
<i>Comptes courants hors groupe</i>	376	826
<i>Autres passifs courants</i>	3 616	2 742
Total	28 229	28 631

Pour les dettes fournisseurs, la société a considéré que le coût amorti constituait une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 28. Transactions entre parties liées

Aucune transaction entre le groupe et les parties liées n'a été réalisée au cours de la période.

Note 29. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés

Le groupe Amplitude Surgical a accordé les engagements hors bilan suivants :

- Délégation d'assurance homme clé (5 000 K€)
- Engagement de paiement des loyers de location : 634 K€

Au titre de la dette uni tranche de 95 000 K€ :

- Nantissement de compte Titres Financiers,
- Nantissement de comptes bancaires,
- Nantissement/Délégation d'Assurance Homme-Clef.

Au titre des prêts accordés par BPI France : retenue de garantie de 400 K€

Engagement rachat de titres

Au 30 juin 2018, l'engagement de rachat de titres complémentaires de la société SOFAB Orthopédie SAS a été honoré. Cette opération est présentée en note 15.

		Notes 30	Entités du groupe		
Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthodes de consolidation appliqués	% contrôle 30/06/2018	% contrôle 30/06/2017
<i>Amplitude Surgical (ex Orthofin</i>	533.149.688	France	Société mère	Société mère	Société mère
<i>Amplitude</i>	414.448.464	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude GMBH</i>	NA	Allemagne	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Australia Pty</i>	NA	Australie	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Brésil</i>	NA	Brésil	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Suisse</i>	NA	Suisse	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Benelux</i>	NA	Belgique	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Novastep</i>	752.292.797	France	Intégration globale	69,0%	69,0%
<i>Novastep Inc.</i>	NA	Etats-Unis	Intégration globale	85,0%	85,0%
<i>Matsumoto Amplitude Inc.</i>	NA	Japon	Intégration globale	80,0%	80,0%
<i>Amplitude Afrique du Sud</i>	NA	Afrique du	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Roumanie</i>	NA	Roumanie	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Sofab Orthopédie SAS</i>	822.921.383	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Firm Industrie</i>	523.415.073	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Poli-Tech</i>	448.895.474	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Poli-Alpes</i>	407.572.940	France	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Corp.</i>	NA	Etats-Unis	Intégration globale	100,0%	100,0%
<i>Amplitude Duotech</i>	488.772.783	France	Intégration globale	100,0%	/
<i>Amplitude IDF</i>	447.869.496	France	Intégration globale	97,0%	/
<i>SCI Les Tilleuls</i>	439.216.748	France	Intégration globale	100,0%	100,0%

Les participations dans les sociétés Joint research Ltd Ireland, Amplitude India Private Limited ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation compte tenu de leurs caractères non significatif au 30 juin 2018.

Note 31 Evénements post-clôture

Comme indiqué dans le rapport annuel d'activité, les événements significatifs post-clôture sont :

- la réalisation de la première pose d'un genou Anatomic® aux USA
- la création d'une nouvelle filiale dans le sud de la France
- fin du plan d'actions gratuites 2016-2017-2018
- mise en place d'un nouveau plan d'actions gratuites 2019-2020-2021

Note 32 Passifs éventuels

Depuis le 15 juin 2017, la société est engagée dans un litige avec la société Zimmer Biomet France pour des soi-disant agissements de concurrence déloyale. La société Amplitude contestant vigoureusement ces accusations, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers au 30 juin 2018, à l'exception de quelques honoraires d'avocats engagés au cours de l'exercice.

Note 33. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

Note 34. Honoraires des commissaires aux comptes

	<i>En euros</i>	Mazars SA	Deloitte
		30-juin-18	30-juin-18
<i>Audit</i>			
<i>Emetteur</i>		73 300	57 400
<i>Sous-total (1)</i>		73 300	57 400
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission (2)</i>			
<i>Emetteur</i>		11 200	1 200
<i>Sous-total (2)</i>		11 200	1 200
TOTAL		84 500	58 600